

[Accueil](#) > [Travaux passés](#) > [Travaux à la demande de Bordeaux Métropole](#) > [Quelle attractivité pour l'agglomération bordelaise ? \(2004\)](#)



QUELLE ATTRACTIVITÉ POUR L'AGGLOMÉRATION BORDELAISE ? (2004)

● Cette saisine du Conseil de développement durable date de 2003. C'était avant le « grand boom » de l'agglomération bordelaise : avant l'unification des universités et la création de l'Université de Bordeaux, avant la classification UNESCO, et au moment des travaux du tramway et du projet des quais alors non finalisé. Le Conseil de développement durable avait alors proposé 7 objectifs, 7 pistes d'amélioration.

A RETENIR

- Donner à l'université bordelaise une meilleure visibilité internationale.
- Conforter la place de l'artisanat dans l'agglomération.
- Mieux partager l'espace entre les différents modes de déplacement.
- Engager une politique de développement touristique durable.
- Anticiper l'arrivée du TGV mettant Bordeaux à 2h de Paris.
- Conforter Bordeaux comme place européenne de la Défense
- Doter l'agglomération de politiques culturelles concertées

PUBLICATIONS & DOCUMENTS



CONTACT

Hôtel de Bordeaux Métropole

Hôtel de Bordeaux Métropole - C2D - Conseil de développement de Bordeaux Métropole
33045 Bordeaux Cedex

Tél. : 05 56 93 65 11

Fax : 05 56 96 19 40

[Contacter le C2D](#)

HORAIRES

Du lundi au vendredi

De 8h30 à 17h00

[Plan d'accès](#)

ACCÈS DIRECTS

[Contribuez](#)

NEWSLETTER

[S'INSCRIRE](#)

BORDEAUX MÉTROPOLE

